

Réforme CODE DU TRAVAIL

REAGISSONS MAINTENANT

<http://loitravail.loi>

De nombreuses organisations syndicales du monde entier nous envoient des messages de soutien à notre combat contre cette loi travail.

La CFE-CGC après une réflexion approfondie demande le retrait de ce projet de loi travail.

Il ne reste que la CFDT et le MEDEF pour soutenir ce projet destructeur.



Adresses utiles :

www.ftm.cgt.fr/ufict.php
www.forfaitsjours.fr
www.ugict.cgt.fr
www.ftm.cgt.fr
www.cgt.fr

Le Droit du Travail est un droit constitutionnel garanti pour le salarié, notamment au travers du droit à un emploi, du droit de faire grève, de se syndiquer et de participer à la détermination collective des conditions de travail. Le code du Travail, doit viser à établir un cadre juridique assurant à tous les travailleurs (salariés ou indépendants) les conditions d'un travail décent. Ainsi dans le projet de la CGT, les droits des salariés évoluent vers la sécurisation de leurs parcours professionnels, en matière d'emploi, de déroulement de carrière, de reconnaissance des qualifications, de formation, de protection sociale, ... et leurs représentants disposent des moyens nécessaires pour exercer le droit à la négociation collective, à l'information/consultation sur les décisions économiques de l'entreprise



A la Brelandière, on anticipe la réforme du code du travail en surveillant le personnelà la culotte !!!! Le temps en pause et temps passé aux toilettes seront peut-être un jour déduits de votre salaire !!!!!!!!!!!!! A SUIVRE

ACTUALITE CE.

- Taux de féminisation en hausse sur le site de la Brelandière (21,74%)
- MAIA 100 situation critique -> capacité de rattrapage extrêmement faible pour combler le retard à fin d'année
- Convention d'adhésion signée au 1^{er} juillet entre le GLE (Groupement Local d'Employeurs) et Thales (voir position CGT Edition N°1)

ACTUALITE DP.

ACCES INTERNET POUR TOUS !!!!!!!

- Suite à la question de la CGT lors de la réunion de DP de Juillet sur l'accès à internet pour tous, la Direction a été favorable à cette démarche aux vues de l'évolution des modes de communications dans THALES. Dans l'immédiat, faites la demande à votre Responsable qui fera le nécessaire.



En 1936, les grévistes engrangent des conquêtes sociales. Ici, une grève dans un atelier de la métallurgie à Lyon. ©DR-IHS-CGT.

À Toulouse, en mars 1936, CGT et CGTU se réunifient. La CGT apporte son soutien au programme du Front populaire. En juin 1936, c'est la victoire ! Aussitôt prolongée par une vague de grèves conclue par l'Accord Matignon qui consigne d'historiques conquêtes sociales

Vous désirez nous faire part d'un sujet pour notre journal ou avoir plus de détail sur un des articles ou sur le syndicat, alors contactez une des personnes ci-dessous :

- HILDEBRAND Béatrice - DELEVE Eric - BONNIN Kévin - cgtbrelandiere@gmail.com



**EDITION N°2
AOUT 2016**

Extrait du CR réunion du 13 juin 2016 avec la direction et les OS du Groupe suite aux suicides dans Thales en 2015

Pour la CGT, nous avons exposé des arguments opposés à la posture actuelle de la Direction sur la prévention. En effet, le système de prévention de Thales est construit exclusivement sur la théorie du stress et sur la capacité individuelle des salariés à gérer et à augmenter sa résistance au stress (exemple formation Stimulus, atelier gym, détection ...etc.). De ce fait, les questions du travail sont évacuées.

Il est donc nécessaire de faire évoluer la posture de la Direction qui pose question en matière de prévention et ceci au regard de sa responsabilité sociale.

Les questions des Risques Psycho Sociaux (RPS) ne peuvent être réglées par des alertes sur les personnes, mais sur les conditions (moyens) et l'organisation du travail. Pour la CGT, nous parlerons de risques organisationnels et du travail, pas de RPS.

De ce fait, la direction s'est retrouvée « embêtée » et nous a proposé une réunion « bilan de l'accord Qualité de Vie au Travail (QVT) » en septembre, ceci en partant des deux études qui sont en cours actuellement suite à des suicides à TCS et TAV.

D'ores et déjà la CFDT nous a proposé que cette rencontre se prépare en intersyndicale, ce que nous avons accepté !